

LE MURETAIN

La mise en valeur de la restauration du patrimoine

À l'occasion du lancement du prix Patrimoine, La Dépêche a rencontré Martine Cuttier, déléguée adjointe de la délégation Haute-Garonne de l'association Vieilles maisons françaises (VMF).

Fondée en 1958 par la marquise Anne de Amodio, l'association a été reconnue d'utilité publique en 1963.

Sa mission étant de gérer, conserver et promouvoir le patrimoine bâti, paysager et mobilier en servant l'intérêt général de tous.

Elle regroupe ainsi des passionnés de patrimoine : amateurs d'art et d'histoire, professionnels du secteur, propriétaires de demeures de caractère, artisans, ou tout simplement des personnes souhaitant défendre la cause du patrimoine.



Un pigeonnier, une noria, un pavillon de chasse, une statue, un tableau à sauver. / Photo DDM.

Depuis son installation le 1^{er} janvier 2023, la nouvelle délégation des VMF 31 multiplie les activités. Après l'organisation de visites centrées sur un thème patrimonial et culturel déclinées en visites et conférences, elle se

lance, cette année, dans l'organisation d'un prix destiné aux propriétaires privés de Haute-Garonne. C'est une façon de soutenir ceux qui se lancent dans l'aventure de travaux de préservation.

L'objectif de ce prix et de ce concours est de récompenser un projet particulièrement exemplaire de la sauvegarde ou de la restauration d'édifice ou d'objet. Celui-ci doit être en cours ou achevé depuis moins de 2 ans.

Ce projet est soutenu par l'antenne régionale de la société Patrice Besse, spécialisée dans la transaction de demeures de caractères (déjà partenaire de la VMF depuis plus de 40 ans).

VMF a primé plus de 1 550 restaurations au niveau national et régional, pour un montant total de 5,4 millions d'euros.

Pour la Haute-Garonne, ce prix départemental est une première et une aide de 3 000 € y sera consacrée.

Diane Masclary

Dépôt des dossiers avant le 30 juin, formulaire sur vmfpatrimoine.org